



1. Objet et domaine d'application

Ce document s'applique à certains prélèvements dits « spéciaux » nécessitant des conditions de réalisation particulières (prélèvements non décrits dans les C2-MO01 à C2-MO06).

2. Documents associés

[C2-PR01-Prélèvement](#)

[C2-ENR04-Liste des préleveurs et prélèvements autorisés](#)

3. Responsabilités

Au laboratoire, les prélèvements sont réalisés sous la responsabilité des biologistes et sont pratiqués par le personnel autorisé.

4. Recherche d'œufs de Bilharzies dans les urines

4.1. Biopathologie

- Episodes d'hématurie macroscopique (observés uniquement lors de la période d'envahissement tissulaire).
- Séjours dans les zones de bilharziose urinaire (Afrique dans sa totalité, Proche et Moyen-Orient, Corse) : demander les dates correspondantes.

4.2. Prélèvement et transmission des échantillons

Le recueil doit être effectué à partir **d'urines de fin de miction**, au mieux après un effort physique ou une journée active. Le recueil peut également être effectué sur des urines de 24h.

En cas de résultat parasitologique à partir des urines négatif et d'une forte suspicion, une biopsie rectale peut être envisagée.

Le recueil doit être transmis **dans les 2 heures** qui suivent le prélèvement à température ambiante. Eviter de mettre les urines au réfrigérateur (dépôts de cristaux gênant l'examen).

5. Scotch test au niveau de la marge anale

5.1. Intérêt

Recherche d'œufs d'oxyures (parasite intestinal) au niveau de la marge anale.

5.2. Prélèvement et transmission des échantillons

Le prélèvement doit être réalisé au laboratoire. Il est effectué le matin, au lever avant la toilette et les premières selles (sauf indications contraires du prescripteur).

Appliquer la face adhésive d'un morceau de scotch (de préférence non translucide) au niveau des plis de la marge anale et le maintenir pendant quelques secondes avant de le retirer. Coller ensuite ce scotch sur une lame d'étalement. Recommencer avec un deuxième morceau de scotch. Les lames sont ensuite placées dans un étui si nécessaire.

6. Demodex folliculorum

6.1. Biopathologie

Noter l'ancienneté et le type de troubles constatés. Les démodex sont des acariens qui se logent à la base des cils (blépharite) ou dans la profondeur des comédons (aile du nez par exemple) avec acné éventuelle.



6.2. Prélèvement et transmission des échantillons

Le prélèvement doit être effectué par un biologiste, si possible, au laboratoire.

Arracher quelques cils à l'aide d'une pince à épiler ou recueillir la totalité du contenu d'un ou plusieurs comédons à l'aide d'un tire comédon. Déposer le contenu sur une lame porte-objet, puis, la déposer dans une boîte de Pétri avant de la transmettre au service de bactériologie.

Si le prélèvement n'est pas réalisé au laboratoire, il doit être transmis entre lame et lamelle le plus rapidement possible.

7. Paludisme-Plasmodium : goutte épaisse / frottis mince

7.1. Biopathologie

Informations à recueillir :

- **Clinique du patient** : température, frissons, céphalées, accès fébriles asynchrones ou synchrones (tierce/quarte)
- **Renseignements épidémiologiques** : voyage(s), séjour(s) hors métropole, en particulier depuis moins de cinq ans, et lieux précis (Congo, Mali, Thaïlande... et non pas Afrique, Asie) en les datant.
- **Renseignements thérapeutiques** : traitement, prophylaxie, transfusions récentes éventuelles.

7.2. Prélèvement et transmission des échantillons

Prélèvement veineux ou par piqûre à la pulpe digitale (hospitalier). Le prélèvement est effectué avec un anticoagulant indifférent, nous privilégions l'EDTA.

La recherche se fait par examen du frottis mince coloré au MGG, généralement complété par une recherche antigénique.

L'acheminement au laboratoire du prélèvement **est une urgence**. En effet, le plasmodium survit pendant des heures dans des hématies à la température ambiante mais le malade peut mourir en une ou deux heures en cas d'accès pernicieux palustre.

8. Identification d'un parasite rejeté

8.1. Biopathologie

Informations à recueillir :

- Date de première découverte de ce type de corps étranger
- Conditions de découverte : se méfier des asticots trouvés dans des selles récemment émises (mouches vivipares).
- Séjours hors métropole, à la campagne, en camping,...

8.2. Prélèvement et transmission des échantillons

Le patient apporte un élément suspect ayant l'aspect d'un animal ou d'un corps étranger anormal. Il peut être recueilli dans les selles, dans une vomissure ou encore dans les vêtements.

L'élément doit être mis dans un flacon stérile fourni par le laboratoire. L'élément sera ensuite conservé dans de l'eau physiologique au laboratoire. Le recueil doit être transmis le plus rapidement possible au laboratoire.

9. Sarcoptes de la gale

9.1. Biopathologie

- Prurit, éruptions

Informations à recueillir :

- Ancienneté de l'infestation.
- Notion de cas suspects dans l'entourage.



9.2. Prélèvement et transmission des échantillons

Le prélèvement est réalisé de préférence au laboratoire par un biologiste.

Déposer une goutte d'huile sur la zone suspecte pour éviter les projections des parasites ou de leurs œufs. Faire ensuite un raclage au niveau des zones infectées (sillons) puis déposer la sérosité sur une lame porte-objet et la recouvrir d'une lamelle.

Les zones préférentielles sont les plis du poignet, interdigitaux, sous-mammaires, ...

Veillez à travailler avec des gants, la contamination est rapide. Pensez à désinfecter la salle de prélèvement après le passage du patient.

Pour les prélèvements extérieurs, placer la lame dans une boîte de Pétri bien fermée et transmettre le plus rapidement possible au laboratoire.

10. Diagnostic de dermatophytose des phanères (en particulier teignes) ou de la peau glabre

10.1. Biopathologie

Informations utiles à recueillir (à adapter selon le cas) :

- Date d'apparition des lésions.
- Contacts éventuels avec un animal (chien, chat, cheval...).
- Fréquentation d'école, de piscine, sport pratiqué
- Profession du patient
- Séjours éventuels hors métropole.
- Notion d'immunosuppression
- La prise de médicaments

Les prélèvements doivent être réalisés à distance de tout traitement antifongique local ou général. Les délais recommandés sont d'au moins 15 jours d'arrêt pour les topiques (hors solution filmogène) et de 3 mois pour les solutions filmogènes ou le traitement *per os* par terbinafine (traitement systémiques).

10.2. Prélèvement et transmission des échantillons

Le prélèvement est effectué préférentiellement au laboratoire par un biologiste ou une infirmière habilitée.

Le matériel disponible pour réaliser le prélèvement est une pince à épiler, une curette, un coupe-ongle, ... En cas de kérion de Celse, utiliser un écouvillon.

Le site de prélèvement dépend de l'aspect clinique (dyschromies des ongles, poils, barbe ou cheveux cassés, zone d'alopécie, folliculite pustuleuse de la barbe, ...). L'échantillon peut être de différente nature :

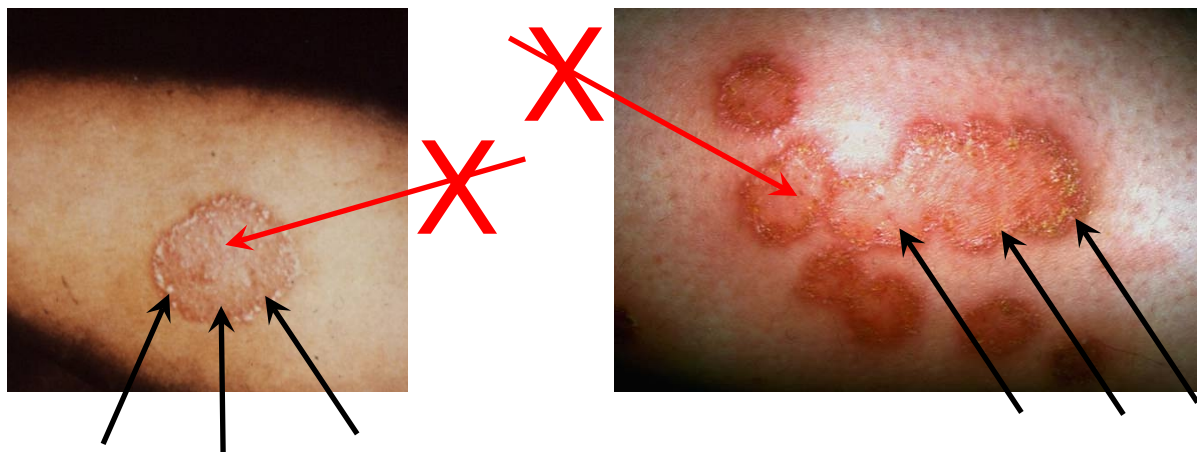
- Cheveux, poils
- Raclure ou morceau d'ongle
- Squames
- Vésicules, pustules

Si le prélèvement n'est pas effectué au laboratoire, il doit être transmis, dans une boîte de Pétri stérile bien close ou dans un flacon stérile, le plus rapidement possible au laboratoire.



10.2.1. Prélèvement de la peau glabre

Le prélèvement est réalisé en raclant fortement les squames à la périphérie des lésions à l'aide d'une curette au-dessus d'une boîte de Pétri.



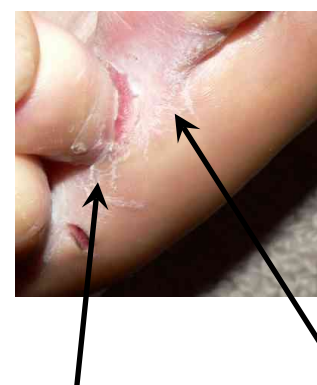
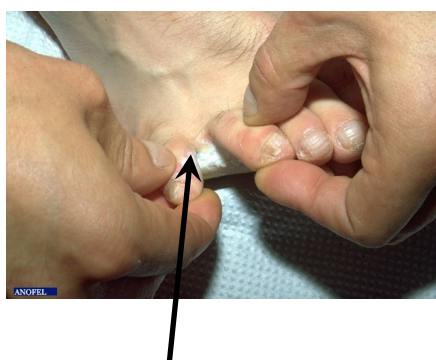
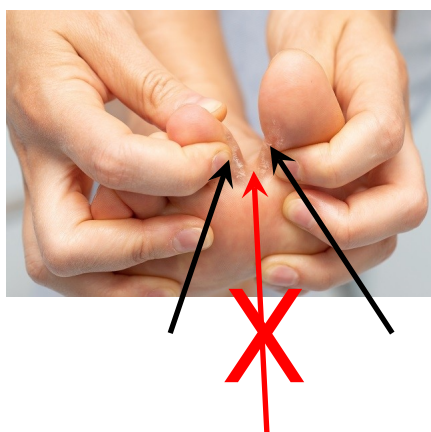
Attention : Si lésions évocatrices de Pityriasis versicolor, réaliser un prélèvement à la cellophane adhésive (scotch-test cutané) puis collé le scotch sur une lame de verre à déposer dans une boîte de pétri.



10.2.2. Prélèvement des plis

Le prélèvement est réalisé en grattant à la curette ou au scalpel les squames en bordure de la lésion au-dessus d'une boîte de Pétri.

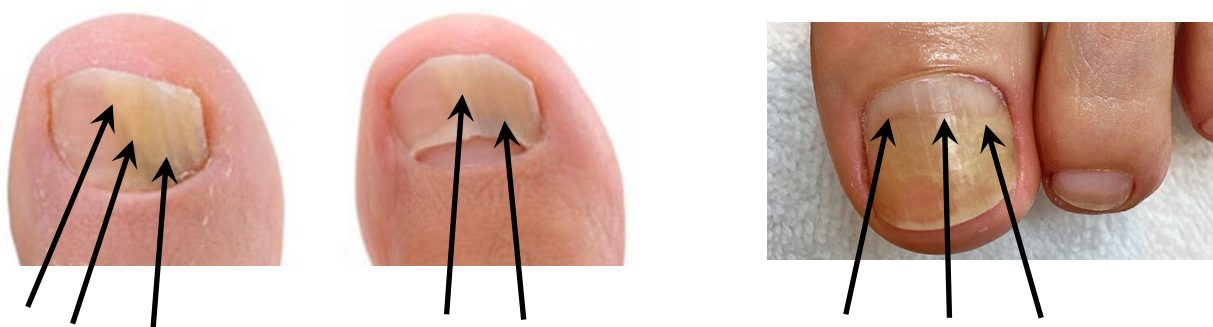
Si le fond du pli est suintant, les sérosités sont recueillies à l'aide d'un écouvillon pour éventuellement réaliser une analyse bactériologique. En cas de présence de pustules en périphérie, les percer puis prélever les sérosités à l'aide d'un écouvillon.





10.2.3. Prélèvement des ongles

- En cas de décollement ou épaississement de l'ongle, découper avec une pince ou des ciseaux toute la partie de l'ongle malade et la jeter. Cet ongle malade pourra néanmoins être mis avec le recueil selon l'appréciation du préleveur. Effectuer le prélèvement en raclant la tablette interne de l'ongle ou le lit de l'ongle (au niveau de la jonction partie saine / partie malade), de façon à recueillir de la poudre dans une boîte de Pétri.
- En cas de dépôts blanchâtres sur l'ongle, gratter la surface de l'ongle à la curette et recueillir la poudre dans une boîte de Pétri.
- En cas de bourrelet inflammatoire, racler délicatement sous la cuticule et recueillir éventuellement les sérosités avec un écouvillon.



10.2.4. Prélèvement du cuir chevelu et des zones pileuses

En cas de suspicion de teigne, passer la zone suspecte à la lampe de WOOD afin d'observer une éventuelle fluorescence verte. Attention : certaines espèces de dermatophytes ne donne pas de fluorescence verte. Les cheveux fluorescent ou les cheveux courts peuvent être prélevés à la pince à épiler directement sous la lampe. Les déposer dans une boîte de Pétri. Au niveau de la plaque d'alopécie, faire un grattage des squames à la curette (cela permet également de récupérer les cheveux cassés courts ou à ras du cuir chevelu).

En cas de lésions suintante, faire, en plus, un prélèvement à l'aide d'un écouvillon.



10.2.5. Gestion du prélèvement

- Après avoir réalisé le prélèvement dans une boîte de Pétri, sceller celle-ci avec du scotch.
- Penser à identifier l'ensemble des échantillons (boîte de Pétri et écouvillon) avec le nom, le prénom et la date de naissance du patient (étiquette patient).
- Compléter la fiche de renseignements : prélèvements bactériologiques (prélèvements externes) ou compléter la fiche de suivi transmise par les secrétaires (prélèvements réalisés au laboratoire).



11. Diagnostic entomologique

11.1. Biopathologie

Informations à recueillir :

- Lieu de capture
- Séjour hors de la France, à la campagne
- Durée du séjour et conditions de vie (camping, ...)

11.2. Prélèvement et transmission des échantillons

Le recueil est souvent réalisé par le patient. Placer l'animalcule ou l'élément évoquant une larve, un insecte ou un autre arthropode dans un flacon stérile fourni par le laboratoire. Il peut s'agir de lentes, poux, tiques, ...

Pour les tiques, ne pas les anesthésier avant de tirer dessus pour éviter la régurgitation responsable d'infections bactériennes.

L'échantillon doit être transmis dans la journée au laboratoire.

12. Précautions et identification des prélèvements

Tous les prélèvements doivent être identifiés par le préleveur ou à défaut par le patient lui-même avec le nom, prénom, date de naissance, date et heure du recueil.

Le recueil des renseignements cliniques est primordial pour aider le diagnostic.

Lors de la réception au laboratoire, la secrétaire d'accueil appose une étiquette comportant l'identité du patient et la nature du prélèvement.

Attention, il est nécessaire de porter des gants pour ces types de prélèvements. La transmission des parasites se fait facilement et rapidement.

13. Archivage et enregistrements

Sans objet